

REUNION DU 11 MARS 2010

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 18h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : Luc NOLET. Xavier RATTE. Maurice BARBE. Régis SEGALT. Thierry CORBERON. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. François TURCIN. Bruno DI BLAS. Denis LOROT. Catherine DESPLAT. Jean-Paul DURUP. Chantal FANTIN.

Absents excusés : Mireille BONNET (pouvoir G.ARNOUITS). Jean-Paul DURUP.

Secrétaire de séance : Chantal FANTIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

P.P.R.

Il est remis à chaque élu le Plan de Prévention des Risques de la commune.

Il est fait l'inventaire du zonage.

* Zone rouge (zone inondable)

Ru de Vaufroux - buses d'un diamètre insuffisant sous la RD 91.

Ru des Vaurelaines - terrain entre la rue des Tilleuls et la rue de la Margotte.

Le lavoir (aucun travaux n'est envisageable dans ce bâtiment), les lisses, etc...

Terrain entre le chemin de la Fourchaume et la RD 91.

* Zone bleue (zone inondable en cas de crues centennaires)

* Zone verte - les vignes sont classées en zone 1 ou 2.

En secteur V1 la seule obligation est l'enherbement en haut et en bas ainsi qu'en V2 avec une recommandation pour stabiliser les terres, limiter la longueur des rangs et faire des bassins compensatoires (pour les vignes en place).

Pour les nouvelles plantations ces prescriptions seront obligatoires.

Après l'approbation du PPR les travaux prévus devront être réalisés dans les 5 ans.

Pour la mise en application, faudrait-il créer une ASA ?

Les conseillers municipaux donnent un avis favorable au projet présenté par 13 voix pour et 1 contre (L.NOLET).

COMPTES-RENDUS REUNIONS

Commission des bâtiments - réunion du lundi 8 février.

Olivier rapporte que la commission propose pour l'ancien foyer des jeunes, de mettre un placo et un faux-plafond uniquement dans le fond de la salle, la hauteur minimale à respecter étant de 2.20m. Ces travaux seront faits par les employés à temps perdu, cette salle n'étant pas utilisée dans l'immédiat.

Un acquéreur serait intéressé pour démonter le hangar gratuitement, le souci étant de stocker le gros matériel. Continuer à travailler sur ce projet pour une concrétisation éventuelle en 2011.

Commission de la voirie - réunion du vendredi 12 février.

Rue du Stade, prévoir la création de puisards.

Commission environnement - réunion du mardi 2 mars.

Terrain de pétanque - finir l'aménagement (bancs en pierre, poubelles, rondino pour fermer l'accès).

Verger - matérialiser l'accès avec des rondino rue des Tilleuls, faire une passerelle rue de la Margotte. Mettre des bancs. Développer un projet pédagogique avec les enfants.

Tennis - thuyas à tailler. Des conseils seront demandés à un professionnel.

Fontaine - le Conseil Général lance une opération « 200 villages » qui concerne des projets de moins de 10 000€ HT.

Espace « Lafarge » - 2 jeux sur ressorts pourraient être installés sous les arbres.

« Plage » - mettre un fut pour faire office de poubelle.

Fête des voisins - pour le 10^{ème} anniversaire de cette manifestation, la date retenue est le vendredi 28 mai.

QUESTIONS DIVERSES

Matériel cuisine - le fourneau existant étant trop étroit il a été demandé à Gauthier de faire une reprise de ce matériel et de proposer un matériel plus adapté à nos besoins. Les élus décident de l'achat d'un nouveau fourneau.

INFORMATIONS DIVERSES

* la commission des finances s'est réunie pour établir le budget primitif et a souhaité ne pas augmenter les taux des 3 taxes et donner priorité aux travaux de voirie.

* ERDF doit assurer l'entretien des lignes « moyenne tension ». Un hélicoptère survolera notre commune du 22 mars au 22 avril.

* RTE doit assurer l'élagage nécessaire à l'entretien de la ligne électrique « Avallon-Serein-Tonnerre ». Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Sackepey d'Etivey.

* Conservation des archives - la législation est remise aux élus.

* L'association sportive du Serein nous a fourni son bilan annuel.

* L'association des Amis de l'école remercie la commune pour la mise à disposition du préau.

* Les élus sont informés que l'école de musique se produira à la salle des fêtes de Méré le 18 mars prochain.

QUESTIONS DES ELUS

* Gestion des produits phyto - 4 viticulteurs ont suivi une journée de formation. Les projets qui leur ont été présentés émanaient de démarches collectives.

Séance levée à 19h 50mn.